



ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

Forvia, les licenciements sont inacceptables !

Question écrite n° 15627

Texte de la question

Mme Géraldine Grangier alerte M. le ministre de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle et numérique sur l'annonce brutale de suppressions de postes par le groupe Forvia (ex-Faurecia). En effet, l'équipementier automobile prévoit de supprimer jusqu'à 10 000 emplois en Europe d'ici 2028. Le groupe français a annoncé que ce vaste plan concernera toutes ses usines. Les inquiétudes sont grandes à Allenjoie dans le Pays de Montbéliard (Doubs), où travaillent plus de 300 personnes. L'incompréhension règne surtout sur ce site où a été inauguré en grande pompe en octobre 2023 une plateforme industrielle de la mobilité du futur et qui pourrait connaître seulement 6 mois après son ouverture de nombreux licenciements. Au total, 2 500 salariés sont concernés sur les huit sites Forvia du Nord Franche-Comté, auxquels s'ajoutent environ 500 intérimaires. Quand on détruit l'emploi, on fragilise tout un écosystème industriel et on hypothèque l'avenir de tout un territoire. Aussi, Mme la députée alerte M. le ministre sur l'opération mise en œuvre par les dirigeants de Forvia qui, après avoir pourtant renoué avec plus de 222 millions d'euros de bénéfices, n'hésitent pas pour augmenter davantage leur marge opérationnelle et satisfaire l'appétit de leurs actionnaires à priver d'emploi 13 % de leurs salariés et jeter des centaines de familles dans la précarité et le chômage. Elle lui demande s'il compte intervenir urgemment et rappeler aux dirigeants de Forvia leurs obligations et leurs engagements de création d'emplois dans le Nord Franche-Comté, dans la mesure où ils ont bénéficié, pour le développement de leurs activités, d'importants versements d'argent public et notamment plus de 7 millions d'euros de fonds régionaux.

Données clés

Auteur : [Mme Géraldine Grangier](#)

Circonscription : Doubs (4^e circonscription) - Rassemblement National

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 15627

Rubrique : Emploi et activité

Ministère interrogé : [Économie, finances, souveraineté industrielle et numérique](#)

Ministère attributaire : [Industrie et énergie](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [27 février 2024](#), page 1343

Question retirée le : 11 juin 2024 (Fin de mandat)